

## Preuve et attestation de développement professionnel

### Vidéo créative 1 - Explorateur

cadre21



#### Description:

La formation Vidéo créative propose d'explorer quatre différents aspects de l'utilisation de la vidéo dans un contexte d'apprentissage : l'utilisation à des fins pédagogiques d'une vidéo existante, la création de tutoriels ou de vidéos pédagogiques, l'utilisation de la vidéo dans le cadre de la documentation des apprentissages ou de la rétroaction et la création de projets vidéos en classe. Au niveau explorateur, les aspects théoriques, illustrés par des exemples concrets, seront abordés en lien avec ces quatre utilisations.

:

Badge attribué à :

<https://www.cadre21.org/membres/da6a6e6b69fa48a31fc862cc>

Date d'obtention : 2026-01-24 00:23:30

# Vidéo créative 1 - explorateur

1 - Quel est votre point de vue ou votre première réflexion sur le thème de la vidéo créative ?

Selon moi, je trouve qu'avoir suivi cette formation sur la vidéo créative était nécessaire pour ma croissance professionnelle dans l'enseignement au temps du numérique. Personnellement, j'ai appris l'existence de différentes applications et outils comme EdPuzzle qui permet d'attirer l'attention des apprenants lors de l'écoute d'une vidéo pédagogique, je trouve que c'est un meilleur moyen de garder nos jeunes apprenants motivés et engagés dans leurs apprentissages.

2 - Comment cette posture/approche pédagogique pourrait-elle s'insérer dans votre enseignement ?

Je pourrais utiliser la vidéo pour expliquer les sciences sociales par exemple, où la plus part d' élèves ont besoin de voir des vidéos sur un sujet pour mieux comprendre une leçon.

3 - Quel serait l'impact (motivation, engagement, réussite) sur les personnes apprenantes d'intégrer la vidéo créative à votre pratique ?

Intégrer la vidéo créative dans ma pratique, aiderait les apprenants à canaliser leurs intérêts pour la technologie pour des fins d'apprentissages plutôt que de passer des heures à visionner des vidéos youtube qui ne rapporte rien dans leurs connaissances.